

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 juin 2019

## **Forfait Mobilité Durable : Klaxit et Sodexo lancent le Pass Mobilité Durable sur le modèle du titre restaurant**

Après l'adoption à l'Assemblée Nationale du « forfait mobilité durable » de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), qui prévoit la possibilité pour tous les employeurs de rembourser les frais de covoiturage domicile-travail à leurs salariés en étant exonérés de charges jusqu'à 400 € par an et par salarié, Klaxit et Sodexo annoncent la 1<sup>ère</sup> offre en France permettant aux entreprises d'en bénéficier : le Pass Mobilité Durable.

### **Que dit la loi ?**

L'article 26 de la Loi d'Orientation des Mobilités voté à l'Assemblée Nationale instaure un « forfait mobilité durable » permettant aux employeurs de prendre en charge pour leurs salariés les frais des trajets domicile-travail effectués à vélo, vélo à assistance électrique, en covoiturage et avec d'autres services de mobilités partagés, en étant exonérés de toutes charges jusqu'à 400€ par an et par salarié.

Cette prise en charge peut prendre la forme d'une solution de paiement spécifique, dématérialisée et prépayée, intitulée « Titre Mobilité », à l'image des titres restaurants.

Sodexo et Klaxit créent donc le 1<sup>er</sup> Titre Mobilité en France, permettant aux salariés de payer leurs trajets en covoiturage dans le respect de cette nouvelle disposition législative. L'offre est disponible dès aujourd'hui avec un plafond d'exonération à 200€ par an et par salarié, qui passera à 400€ par an et par salarié au 1<sup>er</sup> janvier 2020<sup>1</sup>.

### **Pour les salariés : une carte préchargée par l'employeur pour régler leurs covoiturages et un gain net de pouvoir d'achat de 485€ annuel**

Concrètement, le Pass Mobilité Durable se présente sous la forme d'un compte préchargé permettant aux salariés de payer leurs covoiturages. Le passager pourra renseigner son Pass Mobilité Durable sur l'application Klaxit comme moyen de paiement, au même titre que sa carte bancaire. Le Pass lui permettra alors de payer son covoiturage, le montant de chaque trajet étant automatiquement reversé sur le compte bancaire de son conducteur.

Le Pass Mobilité Durable est l'occasion pour les salariés de se lancer dans le covoiturage et d'en tirer pleinement parti. Exonéré d'impôts sur le revenu, le Pass représente un gain net en pouvoir d'achat de 485€ annuel<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le Projet de Loi de Finances (PLF) voté en décembre 2018 permet depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 une exonération de charges sur les remboursements covoiturage jusqu'à 200€ par an et par salarié. La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) augmente le plafond à 400€ à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<sup>2</sup> Détails du calcul salarié : 8,8% de charges sociales employé + 12,3% d'impôts sur le revenu selon l'OCDE en 2018 pour un célibataire au salaire moyen



## Pour les entreprises : simplicité de gestion et conformité avec la réglementation

Le Pass Mobilité Durable est extrêmement simple à mettre en place, sans surcharge administrative pour l'entreprise et 100% conforme à la réglementation :

- La gestion du plafond de 400€ par salarié et par an est automatisée et l'entreprise peut suivre en temps réel la consommation de ses salariés sur une plateforme en ligne.
- Grâce à sa technologie propriétaire de « preuve de covoiturage », Klaxit garantit le kilométrage et assure que le Pass Mobilité Durable est bien utilisé pour réaliser des covoitages domicile-travail.

Le Pass Mobilité Durable permet à l'employeur de réaliser une économie de 106€ par an et par salarié, comparée à une augmentation de salaire équivalente<sup>3</sup>. Au-delà du gain financier, la mise en place du covoiturage par Klaxit permet à l'entreprise d'économiser sur ses places de parking, de mieux recruter et fidéliser ses collaborateurs lorsque son site est mal desservi par les transports et de satisfaire l'obligation légale de mise en place d'un Plan de Mobilité.

## Vers un Pass Mobilité pour tous les modes de déplacement

L'investissement de Sodexo dans Klaxit en février 2018 et le lancement du Pass Mobilité Durable sont pour Sodexo une première étape sur le marché de la mobilité domicile-travail en entreprise. Au-delà du covoiturage, ce Pass a vocation à être enrichi pour proposer aux salariés un moyen de paiement unique pour toutes leurs dépenses de mobilité et aux entreprises une gestion centralisée et simplifiée.

<sup>3</sup> Détails du calcul employeur : 26,5% de charges sociales employeur selon l'OCDE en 2018 pour un célibataire au salaire moyen

« *Le Pass Mobilité Durable est la reconnaissance du covoiturage comme un moyen de transport pour aller travailler, au même titre que le transport en commun. L'expertise de Klaxit en entreprises, avec plus de 200 entreprises partenaires et 1/3 du CAC40, combinée à la force commerciale de Sodexo avec plus de 2.000 clients en France, vont nous permettre de faire de cette nouvelle offre un succès sur tout le territoire.* » déclare Julien Honnart, Président & Cofondateur de Klaxit

« *Au travers de ses partenariats avec des startups innovantes telles que Klaxit, Sodexo s'engage pour créer un expérience collaborateur facilitée et sans couture. Le Pass Mobilité Durable y contribue pleinement, avec une simplicité d'utilisation pour les employés et de gestion pour les entreprises.* » déclare François Podeur, Directeur Général France de Sodexo Avantages et Récompenses.

### **À propos de Klaxit**

Lancé en 2014 par Julien Honnart (CEO) et Cyrille Courtière (CTO), Klaxit est le leader français du covoiturage domicile-travail avec plus de 400.000 trajets proposés tous les jours sur son réseau, plus de 200 entreprises ou collectivités locales clientes et un tiers des sociétés du CAC40 déjà convaincues.

Concentrée de technologie, l'application mobile Klaxit met en relation conducteurs et passagers avec la bonne personne au bon moment grâce à son intelligence artificielle *Klaxit Predictiv*. Une fois en route, le GPS *Klaxit Live* guide l'utilisateur tout au long de son trajet avec le GPS embarqué pour les conducteurs et la cartographie dynamique pour passagers. Un imprévu ? La garantie retour en partenariat avec MAIF et Uber ramène le passager à son domicile gratuitement.

Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, Klaxit s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En quelques semaines se créent des réseaux très denses où en moyenne 8 salariés sur 10 trouvent des covoitureurs pertinents.

Klaxit a levé plus de 4 millions d'euros avec la RATP, Sodexo, MAIF, Aviva Impact Investing France (Inco) et Via ID, qui possède également des participations dans Drivy, Smoove et Heetch.

### **À propos de Sodexo**

Créé en 1966 à Marseille par Pierre Bellon, Sodexo est le leader mondial des services de Qualité de Vie, facteur essentiel de performance des individus et des organisations. Présent dans 80 pays, Sodexo sert chaque jour 100 millions de consommateurs avec une offre unique de Services sur Site, de Services Avantages et Récompenses et de Services aux Particuliers et à Domicile. Avec plus de 100 métiers, Sodexo propose à ses clients une offre intégrée de services, fruit de 50 ans d'expérience : de la restauration à l'accueil, la propreté, l'entretien et la maintenance technique des matériels et installations, des services et programmes stimulant l'engagement des collaborateurs aux solutions simplifiant et optimisant la gestion des déplacements et frais professionnels, jusqu'aux services d'aide à domicile, de crèches et de conciergerie. La réussite et la performance de Sodexo reposent sur son indépendance, son modèle économique durable, ainsi que sa capacité à assurer le développement et l'engagement de ses 427 000 collaborateurs à travers le monde.